



Suivez l'évolution multi-maladies de vos céréales, protégez vos parcelles uniquement si nécessaire, au meilleur moment !

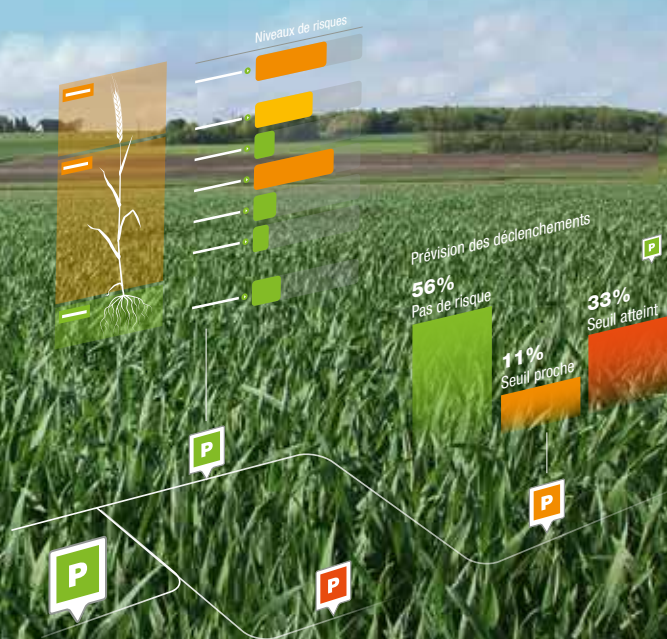
DÈS LE SEMIS

Évaluez la nuisibilité des maladies à partir des données agronomiques parcellaires.

EN SAISON

Pilotez la protection fongicide de vos parcelles

1. Suivez l'évolution des stades de vos cultures.
2. À 10 jours, suivez l'évolution des maladies des céréales en lien avec la météo et l'agronomie de vos parcelles.
3. Accédez aux prévisions météo et identifiez les fenêtres de pulvérisation optimales.



© Syngenta 2021

syngenta®



Avizio™, vous avez tout à y gagner !



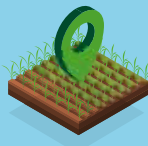
Sécuriser ses choix

- Raisonner une impasse
- Identifier les meilleures fenêtres de pulvérisation
- Optimiser l'efficacité des interventions en fonction de la pression maladie
La bonne dose, au bon moment, uniquement si nécessaire !



Valoriser sa production

- Aide au respect des cahiers des charges



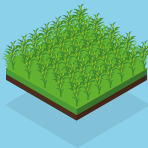
Gagner en technicité

- Dans une démarche d'agriculture de précision



Simplifier ses chantiers et gagner du temps

- **Anticipation, organisation, planification des interventions** (bilan hebdomadaire permettant une vision à J, J+3, J+7)
- **Surveillance de l'état sanitaire et alerte** en cas de seuils atteints
- **Suivi de l'évolution des stades de la culture** sur les différentes parcelles



Répondre aux attentes sociétales dans le cadre de la transition agroécologique

- Interventions justifiées par l'OAD
- Utilisation raisonnée des intrants
- Réduction des IFT



Passer au digital en toute simplicité !

- **Application disponible sur smartphone**
- **Réception par mail des synthèses hebdomadaires**
- **Saisie de données parcellaires minimisées :**
il suffit de connecter directement AVIZIO™ avec son logiciel de gestion d'exploitation (SMAG, Wiuz, Géofolia)
- **Possibilité de connecter AVIZIO™ à sa station météo** (Sencrop, Weenat, Météus) pour un suivi au plus proche des conditions réelles des parcelles



Faire des économies

- **Économie d'interventions possible :** impasse du T1 dans 50 % des cas*
- **Réduction du poste fongicide :** économie moyenne de 18 €/ha*, jusqu'à 42 €/ha pour une impasse sur le premier traitement*

*Source : (essais Syngenta 2017-2018-2019)

Pour en savoir plus, renseignez-vous auprès de votre technicien.

syngenta®

Syngenta France SAS - 1228, chemin de l'Hobit - 31790 Saint-Sauveur - France. SAS au capital de 111 447 427 Euros. RCS - RSAC Toulouse 443 716 832.

Numéro de TVA intra-communautaire : FR 11 443 716 832. N° d'agrément MP02249 : distribution et application de produits phytopharmaceutiques.

™ Marque et ® Marque enregistrée d'une société du groupe Syngenta.

Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée, consultez <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto>. Pour les conditions d'emploi et les usages, doses et conditions préconisées : se référer à l'étiquette du produit ou www.syngenta.fr

PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.